

Conservatoire Municipal Danse, Musique et Théâtre Projet d'établissement



TABLE DES MATIERES

I.	Eléments contextuels	3
A.	Le Conservatoire.....	3
1.	Situation géographique	3
2.	Histoire	3
3.	Locaux.....	4
4.	Etat des lieux interne.....	5
5.	Projet d'éducation de l'établissement	11
II.	Orientations pour les 4 années à venir – 2023/2027	14
A.	Méthodologie	14
B.	Objectifs.....	14
1.	Un élan vers la Ville	14
2.	Un élan vers une nouvelle structuration.....	15
3.	Un élan vers un nouvel aménagement des locaux.....	16
4.	Elan vers la transversalité.....	17
5.	Elan vers de nouveaux moyens pédagogiques.....	17
III.	Opportunité et faisabilité	19
A.	Adéquation avec les textes.....	19
B.	Programmation de l'évaluation.....	19
1.	Agenda de l'évaluation.....	19
2.	Modalités de l'évaluation.....	19
3.	Rapport d'évaluation.....	19
IV.	Annexes	20
A.	Annexe 1 : représentations publiques depuis septembre 2016	20
B.	Annexe 2 : questionnaire présenté aux professeurs pour la concertation préalable au projet d'établissement.....	27

I. ELEMENTS CONTEXTUELS

A. Le Conservatoire

1. Situation géographique

Le Conservatoire est situé au cœur de la ville, qu'il s'agisse de son site principal 11 rue de Bérulle ou de son site secondaire, en face de la Mairie au 40 avenue du Général de Gaulle.

2. Histoire

En novembre 1979, la ville de Saint-Mandé confie le soin à l'association « Les Concerts Saint-Mandéens » de créer une école de musique qui ouvrira ses portes le 1^{er} janvier 1980 et qui fonctionnera dans des locaux mis à disposition par la ville. Il s'agit de la formalisation des cours qui sont donnés depuis longtemps par cette association héritière du passé musical de la ville, comme en atteste cette photo d'un des deux orchestres d'harmonie à la fin du 19^e siècle.



La fanfare de Saint-Mandé, vers 1900

6 ans plus tard, les délibérations n°6 et 7 du 24 juin 1986 fixent la municipalisation de cette école qui portera désormais le nom de « conservatoire municipal de Musique, de Danse et d'Art Dramatique ». L'établissement compte alors 280 élèves pour 9 professeurs répartis sur 11 disciplines, les cours sont alors donnés à la salle Geist et dans différents locaux de la Mairie et de la Médiathèque. Un directeur est nommé : M. Slama devient ainsi le premier directeur du conservatoire municipal ; à ce jour, 7 personnes lui succéderont à ce poste.

Devant le succès des enseignements, les locaux se font trop petits : le conservatoire continue d'attirer toujours plus de nombreux saint-mandéens en musique, danse et théâtre, et ce dans un pavillon situé 18 rue Paul Bert.



En décembre 1988 le conseil municipal décide de son déménagement, et le 14 décembre 1991, la Ville inaugure son conservatoire en présence de M. Robert-André Vivien, Député-Maire, et de M. Robert Lamoureux, qui lui donne son nom (*photo ci-contre*).

Robert Lamoureux (04/01/1920-29/11/2011), « gamin » de Saint-Mandé, est un artiste de théâtre, de télévision, de cinéma, un chansonnier, un poète. La Ville honore ainsi celui qui a su si bien conjuguer les arts.

En 2020, les activités musicales du Centre Pierre Grach sont intégrées au conservatoire : ce sont ainsi 5 professeurs et 108 élèves qui rejoignent le conservatoire en formant le département des musiques actuelles de l'établissement. Le conservatoire, qui compte dès lors 750 élèves, accueille désormais les enfants de ses premiers élèves.

3. Locaux

Le conservatoire dispose de locaux sur deux sites et dispose de la salle de danse dédiée au service des sports.

a) Le site Robert Lamoureux, site principal, 11 rue de Bérulle

Construit en 1991, ce site accueille la plus grande partie des activités sur 4 niveaux. On y dénombre :

- 1 auditorium d'une capacité d'accueil de 120 personnes
- 1 salle de danse de 70m²
- 2 salles de formation musicale
- 1 salle de théâtre
- 11 salles de cours, dont une avec orgue.
- un secrétariat, un bureau de direction et une salle des professeurs
- des locaux techniques dont la régie son et lumière de l'auditorium

Il est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite en dehors de la salle de cours située au 2^e étage.

b) Le site Pierre Grach, 40 avenue du Général de Gaulle

Initialement dédiés aux musiques actuelles, les locaux comportent, sur 3 niveaux :

- 6 salles
- 1 salle des professeurs
- Des locaux techniques

En 2023, les locaux actuels seront libérés et les enseignements redistribués dans une structure neuve, plus adaptée, nommée actuellement « La Pointe Paul Bert ». Elle comprendra sur deux niveaux :

- 1 grande salle de répétition couplée à un studio d'enregistrement
- 1 salle de répétition dédiée principalement aux percussions
- 6 salles de répétition allant du studio à la salle de répétition en groupe
- 1 salle des professeurs
- 1 accueil
- 1 salon d'accueil

c) *Salle de danse du centre Jean Bertaud, 19 avenue Joffre*

C'est la seconde salle de danse du conservatoire, le site Lamoureux n'en comptant qu'une.

4. **Etat des lieux interne**

a) *Ressources humaines*

(1) **Présentation de l'équipe pédagogique, administrative et technique**

L'équipe est constituée de trente-sept agents, soit trois enseignants, un agent d'accueil, un agent administratif et un directeur. Notons que le directeur assure autant l'autorité administrative que pédagogique de l'établissement.

(2) **Volume horaire global, équivalent temps plein**

451 heures d'enseignement représentant 23,15 emplois temps plein (EPT) sont délivrées aux élèves chaque semaine. La direction et l'équipe administrative constituent trois postes à plein temps.

b) *Spécialités et Disciplines enseignées*

Le Conservatoire enseigne la danse, la musique et le théâtre.

(1) **Danse**

La danse est une spécialité dont l'enseignement est réglementé par la loi du 10 juillet 1989, le décret du 27 février 1992 et le Code de l'éducation. A ce titre, les locaux doivent disposer de vestiaires différenciés pour les garçons et les filles ainsi qu'une salle au plancher adapté. Les professeurs sont obligatoirement titulaires du Diplôme d'Etat. Trois disciplines sont ainsi reconnues et encadrées : la Danse Contemporaine, la Danse Classique, et la Danse Jazz. Le conservatoire enseigne ces deux dernières disciplines. Il convient de noter qu'avant 8 ans, les élèves n'ont réglementairement accès qu'à l'éveil corporel (5 ans) et à l'initiation à la danse (6 et 7 ans), également enseignés dans notre établissement.

(a) **Danse classique**

Avec un volume horaire de 14 heures, la danse classique est enseignée du 1^{er} cycle au 3^e cycle, avec des temps de cours distincts de ceux préconisés par le Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) de la Danse.

(b) **Danse jazz**

Cette discipline est enseignée également avec un volume de 14 heures, du 1^{er} cycle au 3^e cycle.

(c) **Eveil – initiation**

Trois heures sont dévolues à ces disciplines essentielles qui permettent aux enfants de découvrir l'univers de l'expression corporelle et de la danse grâce à une approche en douceur, respectueuse de leur morphologie.

(2) **Théâtre**

L'enseignement du théâtre, régi par le SOP du théâtre de 2005, est adapté au conservatoire en dehors de tout cursus. 12 heures d'enseignement lui sont dévolues et permettent aux élèves de 7 à 20 ans de découvrir son univers.

(3) Musique

L'enseignement de la musique est régi par le SNOP Musique de 2007. Le Conservatoire s'inscrit dans ses préconisations. Ainsi, outre les disciplines instrumentales, des cours de connaissance du langage et des cours d'ensemble sont proposés.

(a) Disciplines instrumentales

cordes frottées	vents	polyphoniques	voix
Violon	Flûte traversière	Guitare classique/folk/rock	Chant variété
Alto	Hautbois	Guitare électrique	
Violoncelle	Clarinette	Harpe	
Contrebasse	Saxophone	Orgue	
	Trompette	Piano	
	Cor	Piano jazz	

(b) Érudition

La connaissance du langage musical est fondamentale et repose au conservatoire sur la Formation Musicale, discipline permettant de savoir lire la musique (rythmes, notes, c'est-à-dire le solfège), mais aussi l'interpréter grâce à des notions d'harmonie, d'analyse, de culture musicale et d'histoire de la musique.

(c) Ensembles

La musique d'ensemble se pratique au conservatoire au sein des classes, ou au sein des ensembles qui répètent toute l'année.

En dehors de ces pratiques institutionnalisées, les élèves pratiquent la musique de chambre grâce aux rencontres entre classes (ex : piano trompette).

Tableau des classes d'ensemble

<i>Cordes frottées</i>	<i>vents</i>	<i>polyphoniques</i>	<i>Musiques actuelles/jazz/impro</i>	<i>Chant</i>
Ensemble Piccolo	Ensemble à vents 1	Ensemble de guitares 1	Combos piano jazz	Chorale
Ensemble Mezzo	Ensemble à vents 2	Ensemble de guitares 2	Ateliers « Orchestre Musiques Actuelles » (trois niveaux)	
Ensemble Maestro	Ensemble de Flûtes	Ensemble de guitares 3	Big Band	Atelier Chant et Rythmes
	Ensemble de Clarinettes	Piano 4/6 mains	Sound-painting	Atelier
	Ensemble de Cuivres	Les Ech'Harpes	Atelier Piano/Percus	Chanson
			Groupes Guitare rock/folk/pop	

c) *Cursus*

L'offre d'enseignement du conservatoire propose un parcours diplômant ou un parcours libre, suivant les spécialités ou les disciplines. Le règlement des études n'étant pas formalisé, le conservatoire se réfère aux SNOP Danse, Théâtre et Musique pour structurer ses enseignements.

(1) Danse

En danse, l'enseignement est actuellement organisé autour d'une phase d'éveil-initiation à la danse précédant 2 cycles d'apprentissage pour le parcours diplômant, auxquels s'ajoutent deux cours ouverts aux adultes, sans notion de diplôme.

Lors de la phase d'initiation-éveil à la danse les principes fondamentaux de la danse sont abordés : concentration, écoute, conscience du schéma corporel, coordination, qualité du mouvement, relation à l'autre, à l'espace et à la musique.

Lors du premier cycle, les élèves vont approfondir la structuration corporelle et l'expression artistique, l'acquisition des éléments techniques de base ainsi que la découverte des œuvres chorégraphiques. Les professeurs contrôlent la motivation de l'élève qui doit se manifester notamment par l'assiduité, la ponctualité, la régularité du travail personnel. Ce cycle dure de 3 à 5 ans à raison d'1 heure hebdomadaire pour les 2 premières années et de 2 fois 1 heure hebdomadaire à partir de la 3^{ème} année. Un examen de fin de cycle valide les acquisitions techniques et permet à l'élève danseur d'accéder au 2^{ème} cycle.

Lors du deuxième cycle, les élèves en danse classique pourront débiter les pointes alors que les élèves en danse jazz pourront suivre des ateliers, en plus des cours techniques propre à leur spécialité. C'est un approfondissement des acquisitions techniques et l'apprentissage d'un langage chorégraphique. Le 2^{ème} cycle dure de 3 à 5 ans à raison de 3 heures de cours hebdomadaire. Un examen de fin de cycle valide les acquisitions techniques et permet d'obtenir un brevet d'études chorégraphiques.

Le troisième cycle n'est actuellement plus enseigné au conservatoire.

Enfin, pour les grands élèves et les adultes patentés, les ateliers chorégraphiques sont un prolongement naturel, comme la barre au sol.

(2) Théâtre

En théâtre, il n'y a pas de cursus diplômant actuellement. L'essentiel du parcours se fait par niveau d'âge, afin d'aborder peu à peu des thématiques en lien avec le développement physique et psychologique des enfants. En effet, le SNOF Théâtre prévoit que l'enseignement de l'art dramatique ne peut avoir lieu avant l'âge de 15 ans. Néanmoins, on peut distinguer plusieurs étapes. Une phase d'éveil, de 8 à 12 ans, ayant pour objectif d'accompagner l'élève dans le développement de sa confiance et dans son épanouissement sur scène. L'enfant est amené à acquérir les techniques théâtrales : relaxation, concentration, analyse posturale, précision du geste et du regard, diction, pose de la voix, intonation. Puis, à partir de 13 ans débute la découverte de l'art théâtral et de sa place dans la société, adaptée aux attentes de l'adolescent. Enfin, vers 16 ans, le cours de théâtre permet l'acquisition de la maîtrise du corps et son inscription dans l'espace et dans le temps, et la maîtrise de la voix parlée et chantée (intonation, souffle...). Les élèves y abordent le jeu théâtral avec l'improvisation et l'exploration des répertoires du théâtre et acquièrent les bases de la culture théâtrale.

(3) Musique

L'enseignement de la musique donne lieu à un parcours diplômant ou à un parcours « hors cursus ».

(a) Parcours diplômant

Lors du premier cycle, les élèves ont accès à l'enseignement instrumental, à la formation musicale et participent à une activité d'ensemble. L'examen de fin de cycle instrumental coïncide avec celui de formation musicale, et permet l'entrée en second cycle avec un temps d'étude instrumentale qui passe de 30mn à 45mn. Tout au long de ce premier cycle, les élèves valident leur choix d'instrument, constituent les bases de leur pratique musicale, commencent à développer leur culture musicale, tout en acquérant la méthodologie essentielle pour

apprendre et progresser.

Au deuxième cycle, les élèves vont explorer leur culture musicale, s'affirmer dans les styles musicaux qui leur plaisent et développer leurs qualités musicales et artistiques, notamment grâce à leur pratique d'ensemble. Outre l'instrument et la formation musicale, ils rencontrent différentes façons de jouer à plusieurs, dans de multiples esthétiques. Ils obtiennent le Brevet d'Etudes Musicales.

Au troisième cycle, les élèves disposent d'un cours d'instrument d'une heure et doivent chaque année monter un projet personnel comme soliste ou comme partenaire d'autres élèves. Ils voguent vers leur autonomie (trouver son répertoire, faire son programme d'étude, etc.) et finissent leur structuration afin de pouvoir continuer toute leur vie une pratique musicale en amateur. Outre le cours instrumental, ils sont associés aux projets porteurs du conservatoire. A la fin du cycle, le Certificat d'Etudes Musicales est décerné.

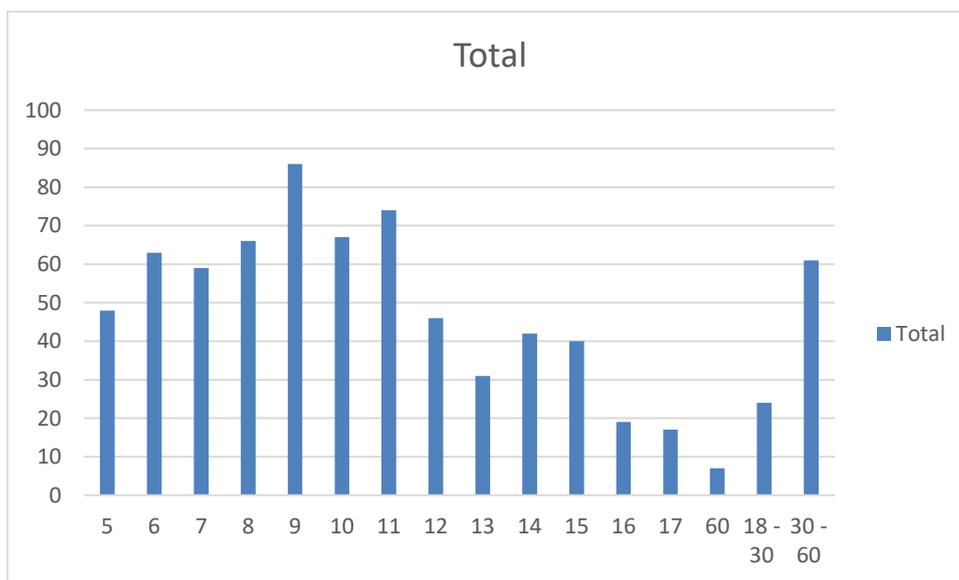
Toutes les disciplines y ont accès, hormis la guitare électrique/folk/rock et le chant qui ne disposent, à ce jour, pas encore d'un cursus.

(b) Hors cursus

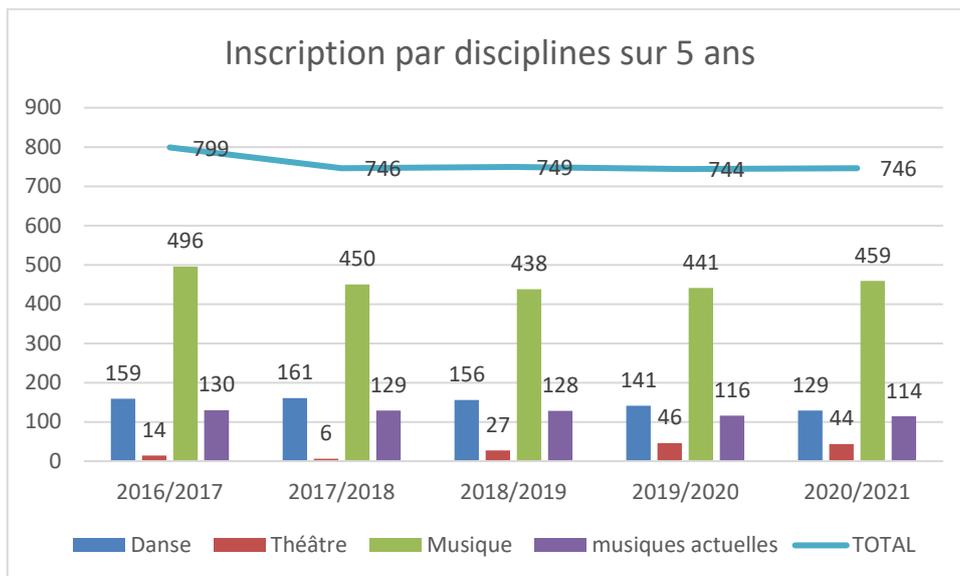
Pour les adultes, les adolescents démarrant tard, la notion de diplôme et la progression par cycle ne sont pas convaincantes. Parfois il s'agit, non pas, d'apprendre, mais d'entretenir ou de perfectionner des bases acquises. Ainsi, le cours d'instrument de 30mn devient central et se couple avec des projets aussi simples que de jouer en public ou de monter un duo avec un autre élève.

d) *Publics accueillis comme élèves*

L'offre d'enseignement artistique du conservatoire est une offre de service public destiné à tous, dès la classe de grande section de maternelle. Ainsi, au 04/04/2021, le conservatoire accueille 746 élèves, 88,66% d'entre eux ont moins de 18 ans.



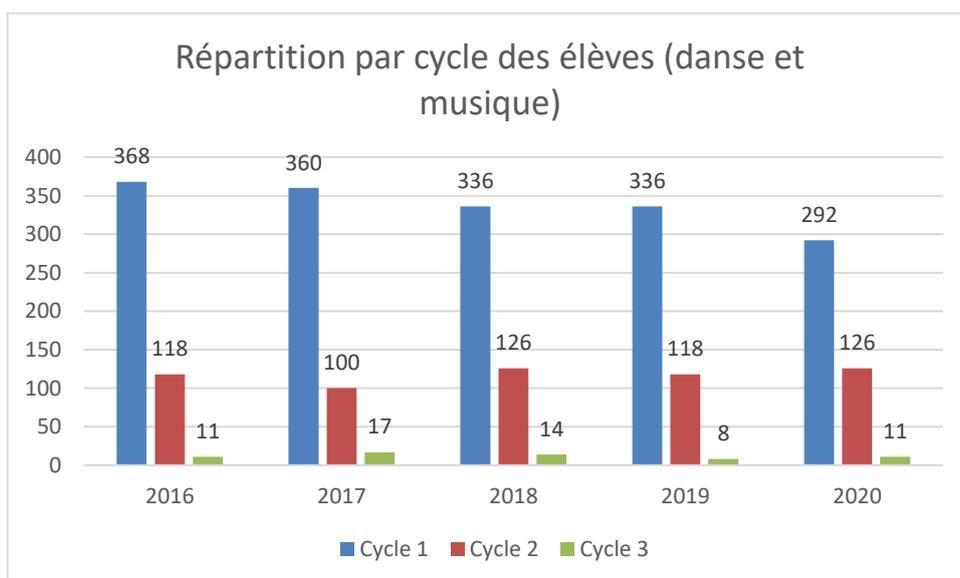
(1) Fréquentation du conservatoire sur les cinq dernières années



La lecture du graphique nous indique que la fréquentation du conservatoire est à la baisse, bien qu'orientée à la hausse après trois années de stagnation, et ce alors même que nous subissons en ce moment les retentissements de la crise de la Covid-19 qui a provoqué une chute de fréquentation dans les classes de danse. Si l'on compte en nombre d'inscrits global et non en nombre d'inscriptions, la baisse de fréquentation s'estompe : nous passons de 788 élèves en 2016 à 746 en 2020.

Une analyse par cycle pourra nous apporter des renseignements complémentaires sur ce qui s'apparente à une baisse de vitesse pour toutes les disciplines, sauf pour le théâtre qui est passé de 4 élèves en 2017 à 44 cette année.

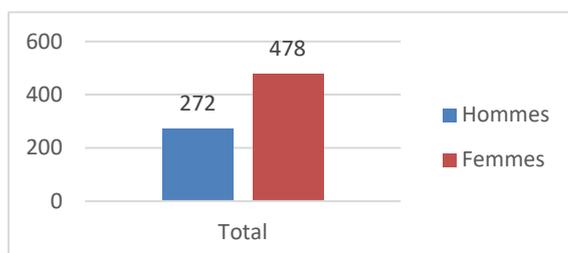
(2) Etude de la répartition des élèves par cycles pour les parcours diplômants



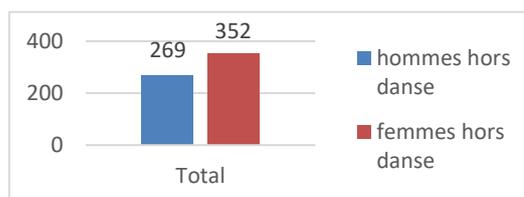
Cette étude nous apprend qu'au bout de 4 années d'étude, les élèves ne sont plus qu'environ 34% en cycle 2, puis au bout du 8 ans 3,61%. L'érosion présente dans l'étude sur la fréquentation du conservatoire sur les 5 dernières années se confirme dans ces statistiques, avec un effet de renforcement dû aux nombreux désengagements des élèves en danse suite à la crise de la Covid-19.

L'enjeu du projet d'établissement pour les années à venir sera d'aider les élèves à accéder davantage aux cycles 2 et 3, en mettant l'accent sur les pratiques d'ensemble, l'encadrement des élèves (méthode, motivation, suivi), et les projets d'envergure.

(3) Etude de la fréquentation par sexe.



La répartition des sexes fait apparaître un net déséquilibre entre hommes et femmes. En effet, il faut noter 478 élèves de sexe féminin pour 272 élèves de sexe masculin.



Ce déséquilibre s'estompe mais reste important lorsqu'on retire les effectifs essentiellement féminins de la pratique de la danse (126 filles, 3 garçons).

Le pourcentage H/F hors danse est donc de 41,70% contre 58,30% ; la répartition H/F sur Saint-Mandé étant de 47% contre 53%, il faut noter un léger déséquilibre.

e) *Manifestations passées – fréquentation*

La vie artistique du conservatoire regroupe plusieurs niveaux de représentations.

- « Rencontres » : 5 à 6 par an, ce sont des représentations qui associent tout le conservatoire. A chaque « Rencontres » un aspect d'un thème annuel est décliné.
- Gala de danse : tous les deux ans, le gala de danse du conservatoire a lieu sur la scène de l'espace Watteau. C'est l'occasion pour les élèves d'un grand moment scénique, et des formations musicales du conservatoire sont fréquemment invitées pour la musique de scène.
- « Prestations » : ce sont des représentations qui associent toutes les disciplines d'un département. A chaque « prestation », les élèves ont un programme libre qu'ils organisent avec leur professeur. L'idée, par ces prestations, est que chaque élève se produise sur scène au moins une fois dans l'année. Par ailleurs, des élèves extérieurs au département sont régulièrement invités à se produire avec les élèves concernés (ex : prestations des cordes, duo violon/guitare)
- « Auditions » : ce sont des représentations liées à une classe dirigée par un professeur. Comme pour les prestations, les projets croisés y ont toute leur place.
- « Jazz au Printemps » et « festi-vents » : manifestation récurrente qui associe sur une ou plusieurs dates les élèves de la classe de jazz ou les élèves des classes d'instruments à vent.
- « Music'hall » : ce sont des représentations musicales qui ont lieu dans des endroits qui ne sont pas des salles de spectacle - hall du conservatoire, de la mairie, etc.
- « haltes musicales » : il s'agit des manifestations organisées hors les murs, principalement pour la classe d'orgue, avec d'autres élèves d'autres disciplines invitées.
- Fête de la musique, Téléthon, St Patrick, ... : il s'agit de représentations récurrentes liées à un événementiel extérieur au conservatoire.
- Spectacle de théâtre, des éveils : comme leur nom l'indique, il s'agit de la restitution du travail mené dans les classes de théâtre et d'éveil.

- Et bien entendu, tous les autres projets qui animent le conservatoire chaque année.

A ce jour, la fréquentation n'est pas comptabilisée. Néanmoins, en appliquant des règles de comptage en se fondant sur les capacités de salle, très souvent remplies, on arrive au décompte suivant :

saison	nombre de représentations	spectateurs (hors élèves)
2016/17	55	5399
2017/18	37	3464
2018/19	56	5382
2019/20	38	1147
2020/2021	4	3231 (nombre de vues des vidéos)
2021/2022	58	6885 (dont 1546 visionnages)

5. Projet d'éducation de l'établissement

Le Conservatoire est un service public municipal d'accès à l'enseignement artistique. A ce titre, il est chargé non seulement de délivrer un enseignement en Danse, Musique et Théâtre, mais également d'accompagner les pratiques des amateurs, respectant en cela les schémas nationaux d'orientation pédagogique de ces trois disciplines ainsi que la « charte de l'enseignement artistique spécialisé en Danse, Musique et Théâtre », documents de référence publiés par le Ministère de la Culture à destination des acteurs de l'enseignement culturel en France.

a) Valeurs de service public

Le Conservatoire fait sienne les valeurs du service public : accessibilité, adaptabilité et continuité. Chacune de ses valeurs prend place dans les missions d'EAC et d'EAS et se décline dans les dispositifs qui en découlent tout comme dans ce projet d'établissement.

b) Enseignement artistique spécialisé (EAS) et éducation artistique et culturelle (EAC)

Le conservatoire est inscrit dans une démarche double : procurer à ses élèves un enseignement artistique spécialisé et remplir des missions d'éducation artistique et culturelle sur la ville (établissements scolaires, usagers des autres services culturels ou plus généralement toute personne du territoire) comme pour ses usagers (parents, élèves, spectateurs).

L'enseignement artistique spécialisé inclut la notion d'une formation reconnue par l'Etat pour ses enseignants et donc impose un niveau de qualification artistique et pédagogique conséquent, dont le but est la formation des amateurs, c'est-à-dire de citoyens pratiquant un art de façon non-professionnelle. Néanmoins, depuis sa création, le conservatoire a formé des élèves devenus professionnels de la musique et de la danse : il entend donc ne faire aucune distinction dans ses exigences pédagogiques suivant les orientations que souhaite donner l'élève à son parcours artistique.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une notion nouvelle plus globale, qui n'est pas l'apanage du conservatoire contrairement à l'EAS. L'EAC est définie comme « l'apport, dès l'enfance et jusqu'à l'université, d'un socle commun de connaissances et de compétences dans

l'ensemble des domaines de l'art et de la culture inscrits dans la culture humaniste¹ ». Il s'agit donc d'œuvrer sur la ville comme un des acteurs de cette éducation et de compléter l'EAS par des notions fortes de transmissions culturelles transversales. La réflexion en transversalité avec les services qui composent la Direction des Affaires Culturelles de Saint-Mandé est centrale. Enfin, par extension, l'EAC ne saurait se limiter aux seuls enfants et jeunes adultes : le conservatoire ambitionne de remplir cette mission de façon universelle, c'est-à-dire auprès de toute la population. Ainsi, l'EAC est pensé comme la continuité de son action sur le territoire et auprès de la population.

c) Parcours diplômants – parcours libres

En termes d'EAS, le conservatoire dispose de deux voies : un parcours diplômant, et un parcours libre. Le parcours diplômant, réservé principalement aux élèves mineurs, permet de structurer un parcours d'étude et d'offrir la possibilité à ceux qui le suivent de continuer leurs études dans des établissements de formation préprofessionnelle (Conservatoires à rayonnements départementaux ou régionaux).

Les parcours libres, anciennement appelés « hors cursus » et nés d'un souci de rendre les études accessibles et adaptables, constituent des temps d'enseignement permettant aux adultes de se former ou de continuer de se former, ou à des élèves mineurs de pratiquer un art alors qu'ils ne peuvent suivre le parcours diplômant (handicaps, éloignement géographique, études prenantes...).

d) Les trois écoles

Le conservatoire n'est pas qu'une école de l'artiste. Il est aussi une école du spectateur, et une école des parents. Il est trois écoles en une.

L'école du spectateur naît du fait que tout élève qui vient apprendre un art vient en premier lieu apprendre à se produire en public. Il est donc du devoir d'une école d'art de former à l'écoute, à la rencontre, à la critique, mais aussi de permettre à celui qu'elle forme de l'aider à fréquenter les lieux culturels qui l'entourent ou qui semblent si loin et si inaccessibles. Cette école du spectateur implique aussi la famille, les amis tout comme les spectateurs occasionnels ou fidèles, à travers l'apprentissage des rituels et des techniques propres au monde du spectacle vivant.

L'école des parents est un dispositif informel qui dérive d'une part de l'EAC et d'autre part du constat que les parents n'ont pas forcément les repères culturels et éducatifs nécessaires pour accompagner au mieux la pratique de leurs enfants. En outre, premiers spectateurs ou auditeurs

¹ In wikipédia. Voir aussi *Les objectifs généraux de l'éducation artistique et culturelle*, dans *Orientations sur la politique d'éducation artistique et culturelle des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la culture et de la communication [circulaire n° 2005-014 du 3 janvier 2005]*, Paris, ministère de l'éducation nationale, (BOEN, n° 5 du 3 février 2005). « L'éducation artistique et culturelle concourt à la formation intellectuelle et sensible des enfants et des jeunes. Elle vise à l'acquisition de compétences spécifiques dans les domaines artistiques enseignés ; elle joue un rôle essentiel en matière de valorisation de la diversité des cultures et des formes artistiques. Elle contribue à la formation de la personnalité et est un facteur déterminant de la construction de l'identité culturelle de chacun. L'éducation artistique et culturelle renforce la dimension culturelle dans l'ensemble des disciplines ; elle permet l'acquisition de compétences transversales mobilisables dans d'autres domaines d'apprentissage. Elle conforte la maîtrise des langages, notamment de la langue française, en développant les capacités d'analyse et d'expression. Elle prépare ainsi au choix et au jugement, participe à la formation d'un esprit lucide et éclairé, et concourt à l'apprentissage de la vie civique et sociale. Ainsi comprise l'éducation artistique et culturelle englobe et dépasse le domaine des enseignements artistiques proprement dits qui sont, à l'école, de la responsabilité de l'éducation nationale. Elle s'étend à l'ensemble des domaines des arts et de la culture, entendu comme cet héritage commun, à la fois patrimonial et contemporain, qui participe pleinement de la culture humaniste. Elle concourt enfin au renouvellement des publics des institutions culturelles. »

de leurs enfants, ils sont aussi les premiers à pouvoir relayer les conseils des professeurs et aider leurs enfants à s'organiser pour qu'ils deviennent plus tard indépendants. Ainsi, en associant les parents, en leur faisant bénéficier d'un souci pédagogique spécialement dédié, le conservatoire s'inscrit dans la continuité de l'EAC et dans le renforcement de l'EAS, tout en faisant profiter les parents d'élèves d'un apport culturel indéniable.

e) Valeurs citoyennes, valeurs pédagogiques.

Outre les trois valeurs de service public décrites précédemment, le conservatoire s'inscrit dans les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité et bien entendu de laïcité. Il y est recherché un état d'esprit bienveillant, humaniste, ouvert sur les cultures et sur l'autre, où priment la bonne entente entre tous, l'humour, la fantaisie, la liberté. Le Conservatoire travaille à être un lieu d'écoute et de respect, un lieu convivial où tout le monde trouve sa place artistiquement ou humainement pour peu qu'il s'astreigne ou cherche à s'astreindre à la discipline de travail qu'impose l'apprentissage et la pratique d'un art.

La bienveillance, une des bases de la pédagogie, s'exprime par une exigence commune des professeurs de progresser par un apprentissage artistique accessible à tous, valorisant et révélant les talents de chacun. Ainsi se dessine un parcours ouvert à toutes les générations et qui fait place à la notion de plaisir malgré les efforts à mener.

La liberté pédagogique s'exprime par la création libre, des contenus pédagogiques propres à chacun, avec un travail à son rythme – l'autonomie étant très importante.

La diversité s'exprime par les multiples pédagogies enseignées, les types de cours, les parcours des professeurs, les personnalités de tous, mais aussi les projets. La rencontre et le travail commun y prennent tout leur intérêt.

L'interaction entre professeurs et élèves y est importante, la notion de plaisir centrale. Les échanges d'idées prennent une place toute trouvée.

II. ORIENTATIONS POUR LES 4 ANNEES A VENIR – 2023/2027

A. Méthodologie

Ce projet d'établissement a été conçu sur un mode participatif. En effet les professeurs ont été étroitement associés à sa conception et au suivi de ses étapes, le but étant de permettre à chacun de s'y retrouver de s'en emparer pour le faire vivre.

La direction a joué un rôle de centralisateur et d'agitateur d'idées, ainsi que de préparation, partage et établissement du diagnostic, et bien entendu de rédaction. Elle a été en relation avec les professeurs mais aussi avec la direction des affaires culturelles et le maire-adjoint à la culture pour le bon suivi de la conception du projet. Par ailleurs, des concertations n'ont pu aboutir en raison de la situation sanitaire, c'est le cas notamment de la rencontre formelle avec les parents d'élèves.

Les professeurs ont été invités à se prononcer lors de réunions plénières, d'ateliers et par une grande consultation sous forme d'un questionnaire anonyme.² Parallèlement, le conseil pédagogique a travaillé avec la direction lors de ses réunions régulières, et chaque professeur, dans le cadre de ses échanges avec la direction, a été consulté de façon informelle sur certains aspects du présent document.

B. Objectifs

Associés à l'étude de la situation du conservatoire face aux spécificités du territoire, le travail de concertation et le diagnostic effectués ont permis de trouver un thème central pour ce projet d'établissement : l'élan.

En effet, le conservatoire peut s'enorgueillir d'un bilan honorable en matière d'activités et de fréquentation, accueillant même désormais les enfants de ses premiers élèves. La concertation a montré à quel point les professeurs entendent continuer à le développer et surtout souhaitent aider à l'adapter aux réalités et aux attentes actuelles. Le terme « élan » est donc tout trouvé par l'énergie positive qu'il développe, par son caractère mesuré, par sa dimension affective surtout – l'art ne tisse-t-il pas une relation symbolique et favorisée entre les êtres humains ?

Cinq élan ont été déterminés, regroupant chacun des domaines d'action propre avec des propositions associées, certaines pouvant être mise en place dès à présent, d'autres n'intervenant qu'une fois les précédentes installées. Pendant quatre ans, le conservatoire va travailler pour incarner et faire vivre ce projet d'établissement, profitable à tous par la richesse de ses idées.

1. Un élan vers la Ville

Par ce premier élan, le conservatoire entend rappeler qu'il est un service public municipal, et qu'il est donc certes au service de ses usagers, mais aussi au service de tous les saint-mandéens. Il s'agit d'une volonté marquée d'œuvrer pour sa continuité territoriale et son accessibilité symbolique, physique et économique.

Première déclinaison, certes symbolique mais proclamant la présence du conservatoire dans la ville : **renforcer la signalétique du conservatoire dans la ville**

Renforcer la communication, tel est la **deuxième déclinaison** de l'élan vers la ville : il conviendra de montrer le visage accueillant du conservatoire pour tout public, y compris son inclusion des personnes en situation de handicap, à travers plus de présence dans la communication institutionnelle et plus d'affichages de ses événements.

² Figure en annexe du projet d'établissement.

Diffuser, produire, enseigner et communiquer autour : oui mais pour qui, à qui, vers qui ?

Afin de s'assurer de sa continuité en terme de public et d'accroître son accessibilité, **la troisième déclinaison s'intéressera à mieux connaître son public, élèves comme spectateur.** Qui constitue ses élèves, qui constitue ses spectateurs ? Un service public se doit de connaître l'impact qu'il a sur la population de son territoire.

Dans un même souci d'accessibilité, la **quatrième déclinaison** de cet élan vers la ville est donc tout naturellement **de rechercher la parité et la mixité dans l'établissement.**

L'élan vers la ville se décline aussi par une ouverture de l'accessibilité du conservatoire. Une **cinquième déclinaison** consiste tout naturellement à **accroître l'accessibilité des publics.**

Dernier visage de l'accessibilité développé dans ce premier élan, mais autre aspect de la continuité de l'action du conservatoire, **la sixième déclinaison** consiste à **travailler vers les publics empêchés** - enfants qui ne peuvent fréquenter le conservatoire faute de pouvoir s'y rendre, personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer. Des ateliers avec le conservatoire et ses élèves, avec des artistes invités, et même des petites formes de spectacle pourront voir ainsi le jour.

La septième déclinaison de cet élan sera de trouver de nouveaux lieux de diffusion, notamment pour la danse et le théâtre, que ce soit en rapport avec les autres partenaires culturels de la ville (Cresco, médiathèque), qu'avec le service des sports et les établissements scolaires. Saint-Mandé est une ville dense, qui regorge de possibles lieux de diffusion, ce qui permettra non seulement aux élèves de se produire plus souvent en situation d'inconnu, mais aussi de monter davantage de projets et surtout de rencontrer davantage de public : le conservatoire devient ainsi encore plus un moteur d'animation culturelle sur la ville.

Enfin, **huitième et dernière déclinaison** de l'élan vers la Ville : **renforcer l'Education Artistique et Culturelle.** Il s'agit ici de travailler aux partenariats et dispositifs possibles avec les établissements scolaires et d'accompagner les pratiques des amateurs afin de concourir à la transmission d'un patrimoine culturel déterminant dans la construction du citoyen.

2. Un élan vers une nouvelle structuration

Le deuxième élan est celui vers une nouvelle structuration. En effet, la pratique artistique et la demande de service a fait apparaître de nouveaux besoins. En outre, l'enseignement des pratiques artistiques a beaucoup évolué depuis la création du conservatoire. Plus que jamais, le conservatoire doit s'adapter.

En premier lieu, le conservatoire doit **se doter d'un règlement pédagogique.** Complément indispensable du règlement intérieur, il formalisera les parcours et les conditions d'enseignement, donnera une nouvelle délimitation aux départements en prenant en compte leurs transversalités (professeurs communs, enseignements communs). Les cursus seront déterminés précisément, et avec eux les modalités d'évaluation, tout en intégrant des parcours individualisés différenciés.

Forces vives du conservatoire, les départements jazz et musiques actuelles devront, **en deuxième lieu**, être structurés autour d'un parcours d'études diplômant et reconnu par le ministère. En outre, la danse jazz et le big band feront partie désormais du département jazz tout en restant également attachés à leur département d'origine.

En troisième lieu, un des objectifs de cet élan vers une nouvelle structuration sera de **favoriser le travail en concertation**. Bien entendu, la conception du règlement pédagogique fera l'objet d'un travail commun avec les professeurs et les usagers. Le conseil d'établissement sera créé et composé de représentants des professeurs et d'élus. Le conseil pédagogique continuera son travail de conseil, alors que les conseils de département seront réunis trimestriellement au minimum. Par ailleurs, la préparation budgétaire du service fera l'objet d'une concertation des agents.

En dernier lieu, le conservatoire s'engagera sur sa **mutation informatique**. Il s'agira de doter le conservatoire d'un logiciel gérant l'aspect administratif et pédagogique de l'établissement tout en offrant une interface web aux usagers et aux professeurs. Dans ce cadre, les inscriptions et les réinscriptions seront entièrement dématérialisées.

3. Un élan vers un nouvel aménagement des locaux

Le diagnostic et la concertation ont fait apparaître très clairement que les locaux du conservatoire devaient faire l'objet d'aménagements pour faciliter toujours plus les missions qui lui sont confiées. Trois aspects sont pris en compte : l'amélioration du cadre de vie, le redéploiement des salles et une politique de travaux lourds.

Premier aspect de cet élan, **l'amélioration du cadre de vie**. Outre l'installation d'un accueil physique dans l'entrée du conservatoire pour mieux renseigner le public, l'espace d'accueil du public en dehors des salles de cours sera agrémenté d'une boîte à livres et de diffusions audio-vidéos. Des efforts seront portés pour habiller artistiquement les murs et les portes de salle – une autre façon de s'éduquer par le Beau. Une unité de lieu sera donnée par le changement du mobilier du conservatoire. Enfin, l'amélioration de l'acoustique de certaines salles sera envisagée alors qu'il sera installé des garages à vélo et à patinettes.

Le redéploiement des salles sera le **deuxième aspect** de l'élan vers les locaux. En tout premier lieu, le conservatoire réceptionnera un nouveau bâtiment, le site « pointe Paul Bert » et disposera de 7 salles ultra-modernes, dont une grande salle avec studio d'enregistrement. Ce sont donc deux nouvelles salles qui s'ajoutent et qui permettront de désenclaver le site Lamoureux. A terme, les deux sites pourront ouvrir le samedi, et les cours de la semaine seront redistribués vers le vendredi et le samedi petit à petit pour équilibrer la fréquentation du conservatoire.

4. Elan vers la transversalité

Si jadis chaque discipline restait dans son coin par tradition, la bonne entente qui prévaut aux relations entre les professeurs et entre les élèves a toujours engagé le conservatoire vers une rencontre des gestes artistiques. Il est proposé de se servir de cet état d'esprit d'ouverture pour créer un élan général vers la transversalité.

Son premier élément sera de proclamer la danse et le théâtre comme moteurs centraux de projets.

Deuxième élément, les parcours d'étude seront pensés **pluridisciplinaires**. Chaque formation devra ainsi, à un moment ou à un autre de son déroulement, offrir une rencontre avec les deux autres disciplines du conservatoire. Egalement, une semaine d'échanges inter-professeurs en musique, danse et théâtre sera organisée dès 2023.

La transversalité ne s'exprime pas qu'en interne au conservatoire. **Le troisième élément** consiste donc en un **développement des partenariats avec d'autres acteurs culturels** afin d'embrasser un maximum d'aspects de la transversalité.

Développer l'école du spectateur dans ses aspects transversaux constitue le **quatrième élément** de l'élan vers la transversalité. Par des propositions de sorties encadrées, par la rédaction de critiques de spectacle, par la mise en situation de médiation des élèves, et par la découverte des différents aspects de la production/diffusion du spectacle vivant, les élèves pourront découvrir bien des formes de transversalité.

Les artistes en résidence au conservatoire forment le **sixième élément** de l'élan vers la transversalité. En effet, « l'irruption » d'artistes, et pas spécialement d'artistes spécialisés en danse, musique ou théâtre, permettra de monter des projets autour d'un groupe fédérateur comme de travailler une année sur une thématique déclinée sous plusieurs dispositifs.

Enfin, l'élan vers la transversalité se traduira par un **septième élément**, celui des **projets des grands élèves**. En offrant aux élèves de 3^e cycle la possibilité de se produire avec d'autres élèves ou d'autres classes, mais aussi des amis, des proches ou des artistes qui seraient invités pour l'occasion, en permettant d'exercer un tutorat vers les plus jeunes, en organisant des carrefours des métiers du spectacle vivant, ces élèves sortiront de la simple vision de leur discipline pour dépasser les frontières.

5. Elan vers de nouveaux moyens pédagogiques

Un projet d'établissement est aussi une prospection. Il est donc normal qu'il prévoit de nouveaux moyens pédagogiques dont on devine qu'ils apporteront un mieux et permettront, à la faveur du projet qui lui succèdera dans quatre ans, d'aller vers d'autres horizons. C'est notre cinquième et dernier élan qui prendra plusieurs formes.

Le **premier trait** d'entre eux consiste en une **programmation d'ouverture de classes**. Tout d'abord des classes d'instrument qui font défaut actuellement, puis des classes d'érudition, matière essentielle, et enfin des classes en lien avec les musiques actuelles et le chant.

Par ailleurs, un **deuxième trait** conduira à **rendre centrales les pratiques d'ensemble**. En organisant les emplois du temps des élèves autour des pratiques d'ensemble, en faisant de même avec les temps forts, en développant les parcours globaux en musique et notamment la FM à l'instrument, en œuvrant pour des pratiques d'ensemble trans-générationnelles et en ouvrant des classes libres pour les groupes d'ados/Adultes, ce sont autant de nouveaux moyens pédagogiques vers lesquels on s'élance.

L'élan vers de nouveaux moyens pédagogiques se traduira par un **troisième trait : Savoir-faire et savoir faire faire**. C'est toute la formation à la pédagogie qui réside dans cet aspect très important. Un

plan de formation sera mis en place pour l'horizon 2024, autour de nouvelles pratiques pédagogiques et incluant la préparation aux concours des professeurs. Des invitations de pédagogues extérieurs seront lancées tout au long de l'année pour travailler sur des projets pédagogiquement complémentaires avec des élèves. Enfin des partages d'expériences entre professeurs et entre agents de la ville (numérique, handicap, spectacles, audio-vidéo) seront organisés.

Dans cet élan vers de nouveaux moyens pédagogiques, **le suivi de l'élève** constituera **le quatrième trait**. Il en découlera la mise en place des conditions d'évaluation continue de chaque élève, et d'un dossier de l'élève regroupant son parcours (cursus), son répertoire et ses concerts.

Les nouveaux moyens pédagogiques sont aujourd'hui indissociables de l'informatique. Aussi **le cinquième trait** est tout naturellement **accompagner la mutation numérique**, par la formation des agents il va de soi, par l'accompagnement vers le télé-enseignement, dont la récente crise sanitaire a démontré toute l'utilité, et qui sera utilisé comme un dispositif complémentaire, ainsi que par la dotation dans chaque salle de moyens numériques (ordinateurs, enceintes connectées, tableaux numériques, montage audio-video) et l'ouverture d'un studio son.

Enfin, **dernier des traits** de cet élan, **l'école des parents**, dont nous avons parlé dans la présentation de l'établissement. Après avoir documenté les parents par une fiche pédagogique de présentation de l'activité que suit chacun de leurs enfants, les parents seront associés aux premiers cours des élèves débutants, pour en faire des relais pédagogiques, en prenant soin **de faciliter les démarches et la compréhension du fonctionnement du conservatoire** il sera étudié comment donner aux parents des bases en musique, danse, théâtre, pour aider leurs enfants, comment développer les projets « en famille », et comment faire participer les parents aux projets artistiques.

III. OPPORTUNITE ET FAISABILITE

A. Adéquation avec les textes

Ce projet d'établissement a été conçu en travaillant en référence avec les textes suivants :

- Schéma National d'Orientation Pédagogique de la danse
- Schéma National d'Orientation Pédagogique de la musique
- Schéma National d'Orientation Pédagogique
- Charte de l'enseignement musical spécialisé
- Circulaire ministérielle du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents

B. Programmation de l'évaluation

1. Agenda de l'évaluation

L'évaluation de ce projet sera réalisée comme suit :

- Point d'étape en fin d'année scolaire 2023, 2024 et 2026 en conseil pédagogique
- Point de mi-parcours en fin d'année scolaire 2025 par le conseil d'établissement
- Evaluation finale en 2027 par le conseil d'établissement

2. Modalités de l'évaluation

L'évaluation se fait en étudiant les dispositifs mis en place par le conservatoire dans le cadre des cinq élans du conservatoire. Pour se faire, les feuilles de route indicative figurant en annexe peuvent servir d'aide - les propositions qui y figurent seront inspectées et évaluées selon les critères suivants :

- Réalisée – preuve de réalisation
- En cours de réalisation – situation présente
- Non réalisé – explication des raisons de l'empêchement

3. Rapport d'évaluation

Un rapport d'évaluation sera rédigé et annexé au projet d'établissement succédant à celui-ci.

IV. ANNEXES

A. Annexe 1 : représentations publiques depuis septembre 2016

EVENEMENT	DATE	TITRE DE L'EVENEMENT	LIEU	FREQUENTATION ESTIMATIVE
ANNÉE 2016-2017, Voyage dans le temps				
Rencontre	17/10/2016	Côté Cour	auditorium	100
Rencontre	24/11/2016	Les temps agités	auditorium	100
prestation des pianos	22/11/2016		auditorium	100
Téléthon	30/11/2016		auditorium	75
Téléthon	02/12/2016		Mairie	120
music'hall	05/12/2016		hall conservatoire	40
prestation des pianos	07/12/2016		auditorium	100
Concert	11/12/2016	Les musiciens de Brême	Église	300
prestation des cordes	14/12/2016		auditorium	40
audition Musiques Actuelles	14/12/2016		centre Grach	60
audition Musiques Actuelles	17/01/2017	Moment Musical	centre Grach	60
music'hall	18/01/2017		hall conservatoire	40
prestations guitare	25/01/2017		auditorium	100
Rencontre	25/01/2017	A l'heure actuelle	auditorium	100
audition Musiques Actuelles	25/01/2017		centre Grach	60
prestation des pianos	27/01/2017		auditorium	100
prestation des cordes	01/02/2017		auditorium	40
prestation des pianos	02/02/2017		auditorium	100
Rencontre	28/02/2017	Au siècle des lumières	auditorium	100
Gala de danse	11/03/2017		scène Watteau	360
music'hall	13/03/2017		hall conservatoire	40
Prestations des cordes	15/03/2017		auditorium	40
Prestations des guitares	16/03/2017		auditorium	100
prestations des pianos	17/03/2017		auditorium	100
prestations des ateliers théâtre	20/02/2017		auditorium	85
Rencontre	27/03/2017	Trouvers et troubadours	auditorium	100
Jazz au Printemps	28/03/2017		auditorium	100
Jazz au Printemps	29/03/2017		auditorium	100

audition Musiques Actuelles	29/03/2017		centre Grach	60
audition Musiques Actuelles	15/04/2017		centre Grach	60
Le seigneur des ados	25/04/2017		auditorium	110
music'hall	26/04/2017		hall conservatoire	40
Le seigneur des ados	26/04/2017		auditorium	110
Le seigneur des ados	27/04/2017		auditorium	110
Prestations des pianos	02/05/2017		auditorium	100
Rencontre	05/05/2017	Soyons romantique	auditorium	100
Prestation des guitares	12/05/2017		auditorium	100
Jour de l'orgue	15/05/2017		Eglise Notre Dame	75
Spectacle des éveils	20/05/2017	Que faire d'un dino?	auditorium	300
talents	22/05/2017		auditorium	75
Stage de blues	29/05/2017		Centre Pierre Grach	14
Festivals	29/05/2017		auditorium	110
Prestation des cordes	31/05/2017		auditorium	40
concert des orchestres	07/06/2017		auditorium	100
Audition cordes	09/06/2017		auditorium	100
prestation des pianos	12/06/2017		auditorium	100
Audition cordes	15/06/2017		auditorium	100
audition Musiques Actuelles	15/06/2017		auditorium	100
Audition cordes	17/06/2017		auditorium	100
Festival Belle Etoile	17/06/2017		Stade des Minimes	150
concert d'orgue	19/06/2017	B-A-C-H	Eglise Notre Dame	75
audition Musiques Actuelles	15/06/2017		auditorium	100
Fête de la musique	21/06/2017		Jardin A Néel	150
Fête de la musique	21/06/2017		Terrasse Grach	80
Audition Violon/Clarinette	23/06/2017		auditorium	80
TOTAL SPECTATEUR				5399
ANNÉE 2017-2018, La danse				
Master-class	13/10/2017	François Salque	auditorium	60
Rencontre	16/10/2017	Danses populaires	auditorium	100
rencontre "danses de cour, fêtes galantes"	29/11/2017	danses de cour, fêtes galantes	auditorium	100
TÉLÉTHON	06/12/2017		Hall- auditorium	75
Prestation des pianos	12/12/2017		auditorium	100
Prestation des cordes	13/12/2017		auditorium	40

prestation des guitares	13/12/2017		auditorium	100
rencontres	19/12/2017	carnet de bal	auditorium	110
audition Musiques Actuelles	20/12/2017		centre Grach	60
Prestation des cordes	24/01/2018		auditorium	40
prestation des pianos	29/01/2018		auditorium	100
Rencontre	02/02/2018	Danses de carnaval	auditorium	100
prestation des pianos	15/12/2018		auditorium	100
Prestation des cordes	14/03/2018		auditorium	40
prestation des guitares	14/03/2018		auditorium	100
Jazz au printemps	27/03/2018		auditorium	100
Jazz au printemps	28/03/2018		auditorium	100
Concert des chorales des cours de Fm	05/04/2018		auditorium	100
prestation des pianos	09/04/2018		auditorium	100
audition Musiques Actuelles	10/04/2018		centre Grach	60
audition Musiques Actuelles	11/04/2018		centre Grach	60
rencontre "cotton club"	12/04/2018		auditorium	100
prestations des guitares	16/05/2018		auditorium	100
Concert des adultes	17/05/2018		auditorium	100
Stage de blues	26/05/2018		Centre Pierre Grach	14
concert avec orgue	18/05/2018		Église	75
prestation des pianos	25/05/2018		auditorium	100
spectacle des éveils	26/05/2018		auditorium	250
Rencontre "poussières d'étoiles"	28/05/2018		auditorium	100
Festivals	04/06/2018		auditorium	100
concert des orchestres	06/06/2018		auditorium	100
Rencontre	12/06/2018	Rencontres dansées	auditorium	100
Prestation des cordes	13/06/2018		auditorium	40
audition Musiques Actuelles	20/06/2018		auditorium	100
audition Musiques Actuelles	20/06/2018		terrasse Grach	40
Fête de la musique	21/06/2018		auditorium	150
Fête de la musique	21/06/2018		terrasse Grach	150
Spectacle de théâtre	25/06/2018	Le secret du placard	auditorium	100
TOTAL SPECTATEUR				3464
ANNÉE 2018-2019, Les Saisons				
Rencontre	18/10/2018	Automne	auditorium	100
Prestation des pianos	29/11/2018		auditorium	100
TÉLÉTHON	05/12/2018	musique	auditorium	75
TÉLÉTHON	05/12/2018	théâtre	hall conservatoire	45
Rencontre	11/12/2018	carte blanche	auditorium	100

Prestation des cordes	12/12/2018		auditorium	40
audition Musiques Actuelles	12/12/2018		centre Grach	60
prestation des pianos	17/12/2018		auditorium	100
audition Musiques Actuelles	18/12/2018		centre Grach	60
prestation des guitares	19/12/2018		auditorium	100
Rencontre	28/01/2019	Hiver	auditorium	100
Prestation des pianos	29/01/2019		auditorium	100
Prestation des cordes	30/01/2019		auditorium	40
prestation des guitares	13/02/2019		auditorium	100
Prestation des pianos	15/02/2019		auditorium	100
rencontre Blues	20/02/2019		auditorium	110
Haltes musicales	11/03/2019	Si l'orgue m'était conté	Eglise Notre Dame	50
St Patrick	13/03/2019		mairie	150
Haltes musicales	18/03/2019	Si l'orgue m'était conté	Eglise Notre Dame	50
master class Sylvain Rifflet	20/03/2019		auditorium	60
Haltes musicales	25/03/2019	Si l'orgue m'était conté	Eglise Notre Dame	50
Prestation des cordes	27/03/2019		auditorium	40
Gala de Danse	30/03/2019		scène Watteau	360
Haltes musicales	01/04/2019	Si l'orgue m'était conté	Eglise Notre Dame	50
Jazz au printemps	02/04/2019		auditorium	100
Jazz au printemps	03/04/2019		auditorium	100
Haltes musicales	08/04/2019	Si l'orgue m'était conté	Eglise Notre Dame	50
Prestation des pianos	10/04/2019		auditorium	100
prestation des guitares	11/04/2019		auditorium	100
Rencontre	12/04/2019	Printemps	auditorium	100
Haltes musicales	15/04/2019	Si l'orgue m'était conté	Eglise Notre Dame	100
concert des adultes	16/05/2019		auditorium	70
stage de blues	18/05/2019		centre Grach	12
Audition des violoncelles	21/05/2019		auditorium	80
concert des chorales	22/05/2019		auditorium	100
concert des chorales	23/05/2019		auditorium	100
spectacle théâtre	25/05/2019		auditorium	200
Rencontre	27/05/2019	Été	auditorium	100
Prestation des pianos	28/05/2019		auditorium	100
concert des orchestres	05/06/2019		auditorium	100
audition de la classe de Sylvie Delaunay (piano)	06/06/2019		auditorium	80
spectacle de théâtre	07/06/2019		auditorium	100
Prestation des cordes	12/06/2019		auditorium	40

prestation des pianos	13/06/2019		auditorium	100
audition des classes de violon	14/06/2019		auditorium	100
Festival Belle Etoile	15/06/2019	Musiques actuelles	stade des Minimes	150
Spectacle des éveils	15/06/2019	On joue à quoi?	auditorium	250
Festivals	17/06/2019		auditorium	100
audition de la classe d'alto	18/06/2019		auditorium	60
audition de la classe de harpe	19/06/2019		auditorium	60
audition de la classe d'Ety Lamirand (piano)	20/06/2019		auditorium	60
audition Musiques Actuelles	20/06/2019		auditorium	110
Fête de la musique	21/06/2019		parvis du conservatoire	150
Fête de la musique	21/06/2019		Terrasse Grach	80
concert avec orgue	24/06/2019	Le petit livre d'orgue de Saint-Mandé	Eglise Notre Dame	90
spectacle théâtre	29/06/2019		auditorium	200
TOTAL SPECTATEUR				5382
ANNÉE 2019-2020, Contes mythes et légendes				
Rencontre	17/10/2019	carte blanche	auditorium	100
prestation des pianos	25/11/2019		auditorium	100
Prestation des cordes	27/11/2019		auditorium	40
téléthon	04/12/2019	musique	auditorium	50
téléthon	04/12/2019	théâtre	hall conservatoire	45
Rencontre	11/12/2019	il était une fois	auditorium	100
prestation des guitares	12/12/2019		centre Grach	100
prestation des pianos	17/12/2019		auditorium	100
audition Musiques Actuelles	18/12/2019		centre Grach	60
Prestation des cordes	22/01/2020		auditorium	40
prestation des pianos	29/01/2019		auditorium	100
Rencontre	04/02/2020	Mythologies	auditorium	100
les haltes musicales	11/03/2020	si l'orgue m'était conté	Eglise Notre Dame	50
prestation des guitares	11/03/2020		auditorium	0
<i>st patrick (annulé)</i>	<i>16/03/2020</i>			0
<i>les haltes musicales (annulé)</i>	<i>18/03/2020</i>	<i>si l'orgue m'était conté</i>		0
<i>prestation des pianos (annulé)</i>	<i>19/03/2020</i>			0
<i>rencontre Blues (annulé)</i>	<i>23/03/2020</i>			0

les haltes musicales (annulé)	25/03/2020	si l'orgue m'était conté		0
prestation des pianos (annulé)	27/03/2020			0
audition Musiques Actuelles (annulé)	30/03/2020			0
prestation des cordes (annulé)	30/03/2020			0
Jazz au printemps (annulé)	31/03/2020			0
Jazz au printemps (annulé)	01/04/2020			0
haltes musicales (annulé)	01/04/2020	si l'orgue m'était conté		0
haltes musicales (annulé)	08/04/2020	si l'orgue m'était conté		0
haltes musicales (annulé)	15/04/2020	si l'orgue m'était conté		0
spectacle théâtre enfant (annulé)	24/04/2020			0
prestation des pianos	06/05/2020			0
prestation des vents (annulé)	11/05/2020			0
prestation des guitares (annulé)	13/05/2020			0
rencontre (annulé)	14/05/2020	chevaliers et dragons		0
Auditions vidéo des musiques actuelles	21/05/2020			77
spectacle des éveils (annulé)	18/06/2020			0
Fête de la musique (annulé)	21/06/2020			0
Faites/fête de la Musique	23/06/2020	audition vidéo des musiques actuelles		37
Faites/fête de la Musique	24/06/2020	audition vidéo des musiques actuelles		19
Faites/fête de la Musique à la maison	03/07/2020	audition vidéo des musiques actuelles		29
TOTAL SPECTATEUR				1147
ANNÉE 2020-2021, Le voyage				
Rencontre	14/10/2021	carte blanche	auditorium	100
prestation des guitares	02/12/2020	concert en zoom	internet	30
audition en ligne	déc-20	audition padlet 16 jours, 223 vidéos, 1989 vues	internet	1989
audition en ligne	févr-21	audition padlet 3 jours, 56 vidéos, 268 vues	internet	268
audition en ligne	avr-21	5 jours, 129 vidéos, 844 vidéos	internet	844
TOTAL SPECTATEUR				3231

B. Annexe 2 : questionnaire présenté aux professeurs pour la concertation préalable au projet d'établissement

Préparation du projet d'établissement

Chaque établissement qui demande son classement se doit d'avoir un projet.

Dans les faits, le projet d'un établissement d'enseignement artistique est ... d'enseigner!

Oui, mais comment? quoi? à qui? avec quels moyens? dans quel but?

Voilà la raison d'un tel document de travail : préparer tous ensemble une route commune dans laquelle nous nous engageons avec des objectifs simples et spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, et bien entendu avec une temporalité qui se construit pendant les 5 années de ce projet.

Vos réponses seront ensuite regroupées par thèmes, et nous pourrons dès lors commencer à réfléchir à notre action pour les années qui arrivent. Surtout ne vous censurez pas !

*Obligatoire

Imaginons
un peu

Voici deux questions, prenez le temps d'y répondre : vous pouvez simplement coller des mots, des idées, des situations, ou faire des dissertations. Pardon pour la danse et le théâtre : je n'ai pu hélas trouver d'iconographie de qualité pour illustrer ces questions.

1. Imaginez le conservatoire "paradis", celui de vos rêves les plus fous. Décrivez-le. *



2. A contrario, qu'est-ce qui selon vous constituerait un conservatoire "enfer" ? *



Réflexions

L'accessibilité regroupe tout ce qui permet d'accéder à un service public. Elle se décline en trois facteurs : accessibilité physique, accessibilité symbolique, accessibilité financière. Voici trois

sur une des
trois valeurs
du service
public :
l'accessibilité

exemples simples : un conservatoire excentré dans un grand territoire aura un problème d'accessibilité physique, un conservatoire avec des professeurs masculins uniquement pourrait entraver l'accessibilité symbolique des jeunes filles, enfin un conservatoire qui réclamerait des élèves pianistes qu'ils possèdent un steinway chez eux ne serait que peu accessible pour une raison de coût !

3. 1ère des déclinaisons : l'accessibilité physique. Que vous évoque-t-elle dans le cadre de vos missions d'enseignement? *

4. 2ème déclinaison de l'accessibilité : l'accessibilité symbolique, c'est à dire la capacité à s'emparer d'un service public par ses citoyens. Que pouvez-vous faire pour rendre le conservatoire plus accessible ? *

5. 3ème déclinaison de l'accessibilité : l'accessibilité financière. Si le coût d'inscription n'est pas notre ressort, on peut limiter les dépenses pour les familles : comment faire? *

Réflexions sur
une des trois

La continuité, c'est ce qui permet à un service d'avoir une action qui ne s'interrompt pas. Il ne s'agit pas d'être ouvert "7/24", il ne faut pas confondre avec service continu! C'est une notion qui interroge sur l'organisation d'un service qui ne idéalement ne doit pas connaître d'interruption.

valeurs du
service public :
la continuité

6. 1ère déclinaison : la continuité dans le temps. Qu'est-ce que ça vous évoque en matière de cursus et de pédagogie? *

7. 2ème déclinaison : la continuité dans le territoire. Comment la réaliser? Quelles entraves? *

8. 3ème déclinaison : la continuité des usagers. Comment étendre notre action artistique et pédagogique à toutes les classes d'âge et classes sociales de la Ville? *

Réflexions sur une des trois valeurs du
service public : l'adaptabilité

A travers cette notion, c'est toute la question de notre
capacité d'adaptation qui est posée.

9. 1ère déclinaison : l'expérimentation et l'innovation pédagogique. Que vous évoquent ces deux notions? Qui en est responsable? *

10. 2è déclinaison : l'organisation interne. Est-elle encore/toujours adaptée ? *

11. 3è déclinaison : le cadre de travail. Répond-il encore/toujours aux exigences ? *

12. 4è déclinaison : pour s'adapter, il faut se former. Que vous évoque la formation? *

Affirmations dérangeantes ! (1ère partie)

Petit bonus sous forme de poil à gratter

13. Sélectionnez 5 propositions avec lesquelles vous êtes totalement d'accord *

Plusieurs réponses possibles.

- Entre les enseignements académiques (Danse, théâtre, musique) et les musiques actuelles, nous offrons un large choix qui permet à chacun de trouver ses goûts
- les habitants de la ville ont un haut niveau d'étude, ils n'ont pas peur de venir au conservatoire
- l'art se mérite, on est pas là pour faire garder
- Nous avons déjà trop d'élèves, il faut bien une sélection
- Il faut repenser notre façon d'enseigner, tellement le monde a changé
- les gens qui ne viennent pas au conservatoire ne sont pas intéressés par la danse, la musique ou théâtre
- nos cursus sont un frein à l'accueil d'élèves qui ont peur d'être en échec
- Ce qui est important, c'est le niveau : ça ne sert à rien d'enseigner à une personne en situation de handicapé qui a une progression limitée
- Sans grande salle, pas de grands projets
- Ce n'est pas parce que nous sommes un petit conservatoire que nous n'avons pas un bon niveau
- Un conservatoire est une grande boîte de production
- Nous perdons des élèves parce qu'ils vont dans des conservatoires plus sérieux
- Les professeurs sont des artistes pédagogues en résidence
- Ça ne sert à rien de faire des "scolaires", les élèves s'inscriront malgré tout
- un projet mélangeant danse, théâtre et musique est bien trop compliqué à monter
- Aucun élève professionnel ne sortira du conservatoire, nous sommes là pour former des amateurs
- Il ne faut pas trop en demander aux enfants
- Les parents ne sont pas assez associés aux études
- Nos méthodes sont bonnes car elles sont éprouvées depuis des siècles
- Les examens sont plus faits pour évaluer les profs que les élèves

Affirmations dérangeantes ! (2^e partie, le retour)

Allez, on remet ça ;

14. Sélectionnez 5 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas du tout d'accord. *

Plusieurs réponses possibles.

- Entre les enseignements académiques (Danse, théâtre, musique) et les musiques actuelles, nous offrons un large choix qui permet à chacun de trouver ses goûts
- les habitants de la ville ont un haut niveau d'étude, ils n'ont pas peur de venir au conservatoire
- l'art se mérite, on est pas là pour faire garderie
- Nous avons déjà trop d'élèves, il faut bien une sélection
- Il faut repenser notre façon d'enseigner, tellement le monde a changé
- les gens qui ne viennent pas au conservatoire ne sont pas intéressés par la danse, la musique ou théâtre
- nos cursus sont un frein à l'accueil d'élèves qui ont peur d'être en échec
- Ce qui est important, c'est le niveau : ça ne sert à rien d'enseigner à une personne en situation de handicapé qui a une progression limitée
- Sans grande salle, pas de grands projets
- Ce n'est pas parce que nous sommes un petit conservatoire que nous n'avons pas un bon niveau
- Un conservatoire est une grande boîte de production
- Nous perdons des élèves parce qu'ils vont dans des conservatoires plus sérieux
- Les professeurs sont des artistes pédagogues en résidence
- Ça ne sert à rien de faire des "scolaires", les élèves s'inscriront malgré tout
- un projet mélangeant danse, théâtre et musique est bien trop compliqué
- Aucun élève professionnel ne sortira du conservatoire, nous sommes là pour former des amateurs
- Il ne faut pas trop en demander aux enfants
- Les parents ne sont pas assez associés aux études
- Nos méthodes sont bonnes car elles sont éprouvées depuis des siècles
- Les examens sont plus faits pour évaluer les profs que les élèves

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire. Les réponses arrivent très vite.